



2026-01-23-CDO-NOTE AUX ARBITRES et CLUBS

Thématique : CDO

Destinataires : Clubs

Nombre de pièces jointes :

Echéance de réponse :
 Information

Ce qu'il faut retenir :

Disposition Arbitres stagiaires jeunes :

1 – Désignation dans le club du jeune arbitre

Désignation du jeune arbitre stagiaire dans son club

Lors de la réunion de CDO du 12/01/2026, des pistes ont été explorées pour accompagner au mieux les jeunes arbitres stagiaires sur leurs premières rencontres.

L'une d'entre elles a été retenue par la CDO :

- Pour mettre ces jeunes en confiance, atténuer le stress du premier pas, il a été proposé de désigner ces nouveaux officiels dans leurs propres clubs avec un arbitre extérieur confirmé.

Cette disposition a été présentée au bureau du comité départemental de Basket Ball Des Pyrénées Atlantiques, elle a été adoptée.

La répartition jeune a expérimenté cette disposition dès ce week-end, je m'excuse pour ce retard de communication.

Ces désignations restent soumises à indemnités, à la charge des deux clubs.

Je vous souhaite une très bonne semaine et une bonne poursuite de saison.

Bien sportivement,

Aurélien

Contact : Président de la CDO64

E-mail : cdo@basket64.com

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Aurélien ZANETTE Président de la CDO 64	Francis BORDENAVE Secrétaire Général du CD64	Francis BORDENAVE Secrétaire Général du CD64
Référence	2026-01-23-CDO-NOTE AUX ARBITRES et CLUBS	